



Projet de Procès-Verbal – Assemblée Générale

L'an deux mille vingt-cinq,

*Les membres de l'association se sont réunis en **Assemblée Générale Ordinaire**, sur convocation en date du vingt-sept juin deux mille vingt-cinq.*

Ils ont été amenés à se prononcer par vote électronique, mercredi 30 juillet 2025 00heures au mercredi 6 août 2025 00heures sur les résolutions mentionnées à l'ordre du jour.

*L'Assemblée est présidée par **Emmanuel PEIGNE**.*

Les votes électroniques permettent de constater que sur les 54 membres inscrits, 1244 ont votés.

Rappel de l'ordre du jour

1. Introduction par le Président
2. Approbation du Rapport annuel d'activité 2024
3. Présentation et Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, affectation du résultat en Réserves, lecture du rapport du Commissaire aux comptes et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes et Approbation du rapport et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées
4. Quitus aux administrateurs pour l'année 2024
5. Présentation des actions 2025/2026
6. Renouvellement de 11 sièges du Conseil d'administration,
 - a. Collège des PH
 - b. Collège des Libéraux
7. Adoption du budget prévisionnel 2025 et fixation de la cotisation des adhérents
8. Questions diverses, à communiquer par mail à gynerisq@orange.fr

Le mot du Président

La Certification Périodique des Personnels de Santé (CPPS), bien que très retardée, a imposé aux Organismes d'Accréditation (OA) une évolution importante qui doit encore nous conduire à des modifications de notre travail. Elle concernera entre autres tous les médecins du public et du privé.

Aux trois piliers classiques de notre référentiel avec la sécurité des soins (déclaration d'un EIAS), les Activités devenues « travail en équipe », les Recommandations devenues « pratiques professionnelles », se sont ajoutées les relations avec les patients et la santé des soignants.

Toutes les équipes de GYNERISQ ont été basculées dans le programme à cinq piliers, et un certain nombre d'adhérents en individuel.

Il nous est imposé par le ministère qui élabore la CCPS et par l'HAS notre autorité de tutelle, une plus grande rigueur dans notre travail avec en particulier la transmission des comptes rendus et autres documents des EIAS, et les attestations et documents des quatre autres piliers du référentiel.

Parallèlement, les experts de GYNERISQ vont renforcer leurs liens avec les adhérents et les équipes, avec des échanges plus nombreux pour aider à la simplification du travail d'accréditation. Cette démarche de réorganisation a déjà débuté. La cellule administrative de GYNERISQ, assurée depuis mars

Paraphe Paraphe

Association Gynerisq, 6 rue Pétrarque, 31000 Toulouse
N° SIRET : 49399987400024



2025 par Chloé CARRIERE et Stéphanie DOUSSET (gynerisq@orange.fr et 06.88.45.89.24) est essentielle dans ce travail de rapprochement avec les adhérents.

Le nombre des adhérents en 2024 a été globalement stable.

Par contre une à deux nouvelles équipes demandent chaque mois à s'engager dans l'accréditation, presque toutes du secteur public. Ceci résulte de la forte incitation à l'accréditation en équipe lors des certifications d'établissement, et elle sera encore plus évidente lors de la nouvelle version de cette certification en septembre 2025. C'est aussi la conséquence de l'arrivée prochaine de la CPPS, puisque à terme accréditation vaudra accréditation.

La gouvernance de GYNERISQ a évolué, avec un nouveau trésorier dans le bureau.

Conformément à ce qui avait été décidé il y a deux ans, une convention a été écrite pour formaliser les relations entre GYNERISQ et GYNELOG (association de service informatique gérée par des médecins et travaillant à la gestion du risque). Elle a été signée le 05/06/2025. Elle clarifie les relations entre les deux associations.

La dernière étape a débuté. Il s'agit de la rédaction d'un ordre de mission de travail pour trois ans, de GYNERISQ proposé à GYNELOG.

GYNELOG fournit également aux experts de GYNERISQ le logiciel MEDYEXPERT pour le suivi des dossiers des adhérents.

Une autre évolution, qui correspond à une demande des adhérents et de la HAS, sera la bascule sur le SIAM de tous les questionnaires saisis aujourd'hui sur le site « gynerisq.net ».

Nous maintenons nos objectifs pour nous rapprocher des adhérents :

- D'un accueil des nouveaux adhérents par des réunions chaque année
- De réunions annuelles régionales portant sur l'accréditation et la gestion des risques
- Des bilans d'équipes avec les experts de GYNERISQ sur site

Cette AG portant sur les comptes 2024 verra le renouvellement de onze des douze postes d'administrateurs. Beaucoup se représentent, et certains plus âgés se retirent du CA, tout en restant à travailler au sein du collège des experts alors que nous en avons beaucoup besoin.

GYNERISQ a besoin de nouveaux experts, en particulier du fait de la demande d'engagement de nombreuses équipes du public.

L'équipe actuelle sollicite le renouvellement de votre confiance.

Emmanuel Peigné

Président de GYNERISQ

Vote des Résolutions

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la présentation du Rapport Annuel d'Activité de GYNERISQ pour l'année 2024, l'approuve dans toutes ses dispositions.

OUI : 54 voix / NON : 0 voix / ABSTENTION : 0 voix

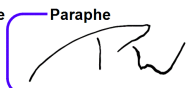
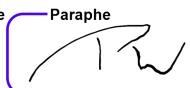
Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- de la présentation des comptes annuels pour l'année 2024,
- du rapport sur la situation financière de l'Association,
- du rapport du Commissaire aux Comptes,

approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et la proposition d'affectation du résultat de l'exercice d'un montant de 28 776,27 € en Réserves.

OUI : 51 voix / NON : 0 voix / ABSTENTION : 3 voix

Paraphe  Paraphe 

Association Gynerisq, 6 rue Pétrarque, 31000 Toulouse
N° SIRET : 49399987400024



Troisième résolution

Après lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée Générale approuve les conventions mentionnées dans ce rapport.

OUI : 53 voix / NON : 0 voix / ABSTENTION : 1 voix

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus pour leur gestion, pour l'exercice écoulé, à tous les Administrateurs.

OUI : 52 voix / NON : 0 voix / ABSTENTION : 2 voix

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la proposition des actions 2025 - 2026 les approuve.

OUI : 50 voix / NON : 0 voix / ABSTENTION : 4 voix

Sixième résolution

Renouvellement de 11 sièges du Conseil d'Administration pour quatre ans (11 administrateurs en fin de mandat), sur proposition du Conseil d'administration extraordinaire :

- Collège Libéral : 46 votants

- Banchéri

OUI : 40 voix / NON : 6 voix / ABSTENTION : 0 voix

- Gachon

OUI : 39 voix / NON : 7 voix / ABSTENTION : 0 voix

- Grisey

OUI : 40 voix / NON : 6 voix / ABSTENTION : 0 voix

- Multon

OUI : 39 voix / NON : 7 voix / ABSTENTION : 0 voix

- Peigné

OUI : 39 voix / NON : 7 voix / ABSTENTION : 0 voix

- Sananes

OUI : 38 voix / NON : 8 voix / ABSTENTION : 0 voix

- Shojai

OUI : 38 voix / NON : 8 voix / ABSTENTION : 0 voix

- Thiébauges

OUI : 40 voix / NON : 6 voix / ABSTENTION : 0 voix

- Collège Public : 8 votants

- Godard

OUI : 6 voix / NON : 2 voix / ABSTENTION : 0 voix

- Pittion-Quiniou

OUI : 8 voix / NON : 0 voix / ABSTENTION : 0 voix


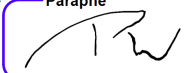
- Weber

OUI : 6 voix / NON : 2 voix / ABSTENTION : 0 voix

Septième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la proposition de budget pour l'année 2023, l'approuve dans son intégralité. Elle fixe la cotisation des adhérents au montant total de 500 €, correspondant au montant fixé par arrêté en application des décrets de 2006 sur l'aide RCP et versé annuellement par la Cnam pour chaque accrédité.

OUI : 48 voix / NON : 2 voix / ABSTENTION : 4 voix

Paraphe  Paraphe 

Association Gynerisq, 6 rue Pétrarque, 31000 Toulouse
N° SIRET : 49399987400024




Huitième résolution


L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Président et à la Coordinatrice Administrative, porteurs d'une copie du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

OUI : 53 voix / NON : 0 voix / ABSTENTION : 1 voix

Le Président
Emmanuel Peigné

Le Président Adjoint
Philippe Weber

Signé par :

A7894F5D29204BD...

Signé par :

158D4DD49C1A480...